



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023 - N° 1267 - 53° ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Il a (glyph)osé !

Les résultats des tests scientifiques le montrent sans ambiguïté : le glyphosate, ce produit herbicide, commercialisé sous la marque *Roundup*, est mortel pour l'agriculteur, ses riverains et l'environnement. En toute logique, le candidat Macron déclarait en 2017 qu'il le ferait interdire, après un moratoire de cinq ans. Quel président, pensions-nous alors ! Pour éviter de faire porter le poids des conséquences économiques d'une telle décision sur les seuls agriculteurs, il se donne cinq ans pour faire évoluer l'agriculture en douceur vers un modèle économique soucieux de la santé et de l'environnement, par transformation de la politique agricole, mise au point de produits de remplacement, ou établissement de compensations. Bel exemple, si tel était l'objectif, de planification écologique.

Cinq ans ont passé, mais rien n'a été fait et aucune politique alternative n'a été mise en œuvre. Finalement, il ne s'agissait que d'obéir aux *lobbies* en remettant les décisions à plus tard. Or plus tard, c'est maintenant : alors, que faire ? Par bonheur (?), voilà que l'UE veut continuer les épandages de glyphosate pendant dix ans encore. La France s'est abstenue de voter sur cette proposition, sachant qu'elle serait acceptée par les 27 : de cette façon qui se croit subtile, l'État compte récupérer le beurre (ne pas se fâcher avec la FNSEA) et l'argent du beurre (nous n'y sommes pour rien, c'est la faute à Bruxelles). Incapable de gouverner (puisque « gouverner c'est prévoir »), incapable de prendre ses responsabilités, incapable de planifier ses activités, incapable de protéger ses citoyens : si c'est ça, la politique écologique de Monsieur Macron, c'est à vomir. Dans tous les sens du terme.



D.R.

Quelle justice politique ?

Le procès d'Éric Dupond-Moretti, relaxé le 29 novembre, fut aussi celui des services de son ministère et de la Cour de justice de la République.

Relaxé pour la prise illégale d'intérêts qui lui était reprochée, le garde des Sceaux a mené tout au long de son procès une rude bataille, s'emportant parfois et oubliant les excès et les imprudences commis après sa nomination et qui l'ont conduit devant la CJR.

Ce procès a permis de découvrir les lacunes des services du ministère de la Justice, qui n'ont pas attiré l'attention du cabinet du ministre sur le risque de conflit d'intérêts auquel celui-ci était exposé.

A ce premier procès dans le procès, s'ajoute la mise en

question de la CJR. Il n'est pas acceptable que des parlementaires constituent la formation de jugement car on peut toujours les suspecter d'un défaut d'impartialité ou d'indépendance. Une profonde réforme de la CJR est indispensable. **L'article de Jacques Duconseil en page 2.**

Emmanuel Le Roy Ladurie

L'historien de *Montaillou* fut l'une des grandes figures de l'historiographie française au siècle dernier.

Disparu le 22 novembre, Emmanuel Le Roy Ladurie est membre de la prestigieuse pléiade qui assura, dans la seconde moitié du siècle dernier, le renom mondial de l'historiographie française. Le livre qu'il consacra au petit village occitan remporta un immense succès populaire et le nom de Montaillou flotte dans d'innombrables mémoires. L'historien du climat

mérite d'être relu, à l'heure du réchauffement, puisqu'il avait établi à quel point la météorologie pouvait affecter les destins.

Emmanuel Le Roy Ladurie a également travaillé sur l'Ancien Régime et cet ancien militant communiste témoignait à la famille de France une discrète et vive sympathie. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : Le prix de la restructuration des EHPAD.

Page 5 : La guerre contre la drogue (II).

Page 7 : Les États-Unis sur trois fronts.

Page 12 : Et Athènes créa la démocratie.

Page 14 : Résistance royaliste : Edmond Michelet.

Page 16 : Éditorial : Un système disloqué.

Dupond-Moretti : plusieurs procès en un

La séquence est terminée : Éric Dupond-Moretti a été relaxé. Son procès fut celui de l'homme, mais aussi des services de son ministère qui n'ont pas su lui apporter un avis circonstancié sur l'infraction de prise illégale d'intérêts. Il s'agit aussi du procès de la Cour de justice de la République, dont l'existence même est contestée par certains.

Éric Dupond-Moretti a été relaxé le 29 novembre par la Cour de justice de la République (CJR), pour la prise illégale d'intérêts qui lui était reprochée. Pour reprendre la définition : « avoir eu un intérêt moral ou personnel de nature à avoir compromis son impartialité ou son objectivité » (article 432-12 du code pénal). Il avait en effet décidé d'une enquête administrative en juillet 2020 contre Édouard Levraut, ancien juge d'instruction à Monaco, qui l'avait vivement critiqué dans les médias quelques jours avant sa nomination à la chancellerie alors qu'il était l'avocat d'un des protagonistes de ce dossier tentaculaire mettant en cause l'oligarchie russe Rybolovlev. Il en est de même pour trois magistrats du parquet national financier (PNF) contre lesquels il avait déposé plainte quelques mois avant sa nomination pour atteinte à sa vie privée. L'homme s'est défendu avec vigueur, considérant ce procès comme « une infamie », manifestant sa colère contre les syndicats de magistrats qui avaient témoigné à la barre de la CJR. Il s'emportait en soulignant « rien que de ce que j'ai pu faire n'a trouvé grâce à leurs yeux ».

Sur le fond, on retrouve l'homme dans tous ses excès et imprudences, qui se retrouve victime de lui-même. Tout l'été 2020, alors qu'il est ministre, il multiplie les rencontres avec différentes personnes en lien avec ces deux enquêtes qu'il a prescrites, notamment son ami Thierry Herzog pour le volet PNF ou différents protagonistes du dossier Rybolovlev pour Édouard Levraut ou encore avec son ancien associé M^e Antoine Vey, toujours en charge à cette époque des intérêts d'un commissaire de police impliqué dans le dossier monégasque.

Ce procès a aussi été l'occasion de découvrir les lacunes des services du ministère de la Justice. Ils se contentent



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : CELETTE.

Après l'affaire Dupond-Moretti, il faut réformer la composition de la Cour de justice de la République.

d'alerter le cabinet du ministre sur la domiciliation d'un des protagonistes du dossier Rybolovlev au cabinet d'Éric Dupond-Moretti au moment où l'enquête administrative intéressant le juge Levraut est décidée, sans que cela entraîne une quelconque réaction du cabinet. Il en est de même de l'Inspection générale de la justice qui n'est pas plus écoutée. Aucun de ces services n'attire l'attention du cabinet du ministre sur le risque de conflit d'intérêts encouru par le ministre du fait des décisions qu'il peut prendre en décidant ces enquêtes. Tel est le jugement sévère porté par la CJR dont la motivation vient dire que « l'élément matériel »

de la prise illégale d'intérêts était bien constitué mais pas « l'élément intentionnel ». « Aucun élément ne permet de dire qu'il est passé outre à la situation de conflit d'intérêts qui n'avait pas été portée à sa connaissance », a expliqué le président de la CJR le 29 novembre dans son bref exposé sur la décision.

Et puis cette affaire constitue également un procès de la CJR. Certains soutiennent qu'elle doit disparaître. On lui reproche pêle-mêle d'être une juridiction d'exception, d'être un privilège des membres de l'exécutif dispensés de figurer sur le rôle des correctionnelles. L'objectif de cette procédure spécifique à la CJR est

de ne pas exposer les membres de l'exécutif à des plaintes qui tomberaient comme à Gravelotte. Les plaintes des syndicats de magistrats ont été soumises à une commission des requêtes puis transmises par le procureur général de la Cour de cassation à la commission d'instruction avant d'être examinées par la CJR.

Le problème surgit après. Il n'est pas acceptable que des parlementaires constituent la formation de jugement, car on peut toujours les suspecter d'un défaut d'impartialité ou d'indépendance, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition. Tel est d'ailleurs l'argument soulevé par LFI pour critiquer la relaxe du garde

Sur le mur de Jean Chouan

« LA SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS N'AVAIT PAS ÉTÉ PORTÉE À SA CONNAISSANCE » : QUEL GRAND NAÏF. NOTRE GARDE DES SŒUX, TOUT S'EST PASSÉ À L'INSU DE SON PLEIN GRÉ !

IL EST DONC INNOCENT. LE FAIT QUE CELA SE PASSE DANS LE CADRE DE LA CJR ENTRE COPAINS PARLEMENTAIRES N'A ÉVIDEMMENT RIEN À VOIR AVEC LE VERDICT.

ENFIN TOUT ÇA, C'EST TANT QUE DUPONT-MORETTI RESTE UTILE AU GOUVERNEMENT. ENSUITE, S'IL EST VIRÉ, CE N'EST PAS IMPOSSIBLE QU'IL REDEVienne COUPABLE...

AH, NOTRE JUSTICE, SON INDÉPENDANCE, LE RESPECT QU'ELLE INSPIRE À L'EXÉCUTIF, C'EST POUR DES CHOSES COMME ÇA QUE LE MONDE NOUS ADMIRE !



des Sceaux le 29 novembre : « Alors que le procès a fait la démonstration implacable de sa culpabilité, une majorité des juges parlementaires a fait le choix de la relaxe ». Cinq conseillers de la Cour de cassation devraient suffire pour constituer la formation de jugement. L'appel des décisions de la CJR devrait être prévu pour satisfaire au principe du double degré de juridiction. Le statut de victime et de partie civile devrait être reconnu. Cette réforme en profondeur de la CJR permettrait de protéger les fonctions des membres de l'exécutif sans étouffer les affaires.

Éric Dupond-Moretti reste donc place Vendôme. Il en résultera un malaise profond avec une certaine magistrature qui fonctionne en vase clos sans s'interroger sur ses pratiques et qui s'est enfermée dans une opposition systématique aux initiatives de ce ministre qu'elle n'a jamais accepté. Il est pourtant le premier garde des Sceaux à avoir pris la mesure du manque de moyens des juridictions et y avoir remédié au moins en partie. Et si finalement, comme le dit M^e Laffont, l'un des conseils d'Éric Dupond-Moretti, cette décision est « la victoire de la séparation des pouvoirs », on peut alors s'en réjouir. ■

JACQUES DUCONSEIL.

L'État est malade de ses grands corps

L'ingénieur du corps des Mines Alexandre Moatti dénonce une dérive néolibérale des grands corps de l'État.

La coutume les a nommés « grands corps de l'État ». Conseil d'État, Inspection des finances, Cour des comptes, corps diplomatique, corps préfectoral, Mines, et Ponts et Chaussées ont pour fonction de mettre en œuvre les grands projets. Les hauts fonctionnaires qui les dirigent sont recrutés à l'École polytechnique ou au sein de l'Institut national du service public (INSP) qui a remplacé l'ENA.

Dans un entretien (1), Alexandre Moatti, qui vient de publier un livre sur le sujet (2), indique « qu'en 2017, la technocratie a remplacé la politique ; le "ni droite, ni gauche" est le technocratisme contemporain. Les grands corps d'État ont pris le pouvoir, en balayant le personnel politique des deux côtés de l'échiquier. Une technocratie de "deuxième gauche", dont Emmanuel Macron est l'enfant tardif, a finalement fait la jonction avec celle d'une droite orléaniste. Le lien est à faire avec ce qu'on doit se résoudre à appeler néolibéralisme, au sens d'une intervention constante de l'État pour créer de nouveaux



Éric Labaye. Le directeur de l'X a passé 15 ans chez McKinsey. Tout un symbole !

marchés par privatisation, ou par "partenariat privé-public", dans les équipements, les transports, l'enseignement, l'énergie, la santé, voire le patrimoine : les grands corps, situés des deux côtés (économie et État), sont à la croisée de ces évolutions. On peut même considérer, par comparaison avec d'autres pays, que la France se caractérise par une technocratie d'État mettant en œuvre cette voie néolibérale. L'exemple de la privatisation des autoroutes (ou des aéroports) est particulièrement frappant quant au corps des Ponts, ses hauts fonctionnaires

en poste la préparant, ses fonctionnaires "pantouflés" (i. e. partis dans les grandes entreprises comme Vinci, Veolia ou Eiffage) en bénéficiant ».

Tout en défendant leur existence (« Je suis moi-même défenseur des corps, auxquels j'appartiens ! Je défends le corps des Mines (ce qu'il était) contre lui-même (ce qu'il est devenu) »), il dénonce le passage de leurs membres vers la grande entreprise ainsi que « la pratique généralisée du rétro-pantouflage (membres des grands corps partis dans le privé et revenant dans l'orbite de l'État) [qui] a aussi démultiplié un entre-soi décisionnel dans une zone grise de structures publiques et parapubliques toujours en extension » avec notamment « celle des grands cabinets de consultants privés qui en viennent à participer indûment et coûteusement à l'élaboration des politiques publiques ». Un ouvrage a priori fort intéressant que nous n'allons pas manquer de lire. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/technocratie-les-grands-corps-de-l-etat-sont-ils-des-grands-corps-malades-20231124>

(2). Alexandre Moatti, *Technocratie : les grands corps à la dérive*, Éd. Amsterdam, 2023.

La politique au crible

■ **La grande pitié des maires de France.** – Le congrès des maires s'est tenu du 21 au 23 novembre, dans une ambiance tendue. Il est vrai que le thème de réflexion choisi cette année, l'insécurité des élus, n'avait pas de quoi faire sourire : près de 2400 voies de fait constatées depuis le début de l'année contre des édiles, 15 % de plus qu'en 2022, 50 % de plus qu'en 2021 ! Les maires se font peu d'illusions sur les résultats du plan contre les « atteintes aux élus » annoncé en juillet et ils attendent le vote d'une proposition de loi sénatoriale qui devrait aligner les sanctions pénales en cas d'agression d'un élu sur celles des policiers. L'autre motif d'exaspération concerne la relance de la décentralisation que Macron avait annoncée il y a plus d'un an et qui est restée lettre morte. Le chef de

l'État a d'ailleurs, une nouvelle fois, « séché » la manifestation, laissant le soin à Élisabeth Borne d'égrener son chapelet de mesurées.

■ **Fracture numérique.** – Selon le Credoc et l'Insee, 16 millions de nos concitoyens se sentent éloignés des services numériques et 11 millions se déclarent incapables à les maîtriser (on parle d'« illettrisme numérique »). Contrairement aux idées reçues, le phénomène touche fortement les jeunes car on peut pratiquer intensivement les réseaux sociaux et les jeux en ligne et ne rien connaître du maniement des contenus. En cause : les confinements successifs liés au Covid qui ont imposé partout l'usage du numérique, en laissant des millions de personnes impréparées sur le bord de la route ; et, bien sûr, la dématérialisation à marche forcée des démarches administratives, qui désespère beaucoup de Fran-

çais et leur donne le sentiment de vivre au royaume du Père Ubu.

■ **Un voyou de passage.** – Vous vous souvenez sans doute de Jérôme Cahuzac, l'ex-ministre socialiste du Budget condamné en 2018 pour des faits particulièrement graves de fraude fiscale, et qui avait fort heureusement disparu de nos écrans pour purger sa peine. Eh bien, il est de retour, plastronnant sur les plateaux de radio et de télé et multipliant les réunions publiques dans son ancien fief. Sans aucune honte ! « Je ne m'interdis rien ! », confiait-il, il y a quelques jours, à France Inter. Les contribuables l'ont appris à leurs dépens !

■ **Tambouille.** – Les LR sont en grande discussion avec Darmanin pour monnayer leur soutien à la loi sur l'immigration, et cela sent la cuisine électorale, le mauvais goût à plein nez. Ne pas déranger !

■ **Mayotte.** – L'île connaît une nouvelle flambée de violence, sur fond d'affrontements entre gangs de jeunes ultraviolents, issus de l'immigration comorienne. Dans plusieurs communes du sud, les forces de l'ordre ont été attaquées à coups de projectiles et de cocktails Molotov, et les maires ont dû instaurer le couvre-feu. Les élus et la population mahoraise sont à un tel point d'exaspération qu'ils organisent maintenant eux-mêmes leur protection (barrages, patrouilles).

Gérald Darmanin renvoie sur place l'escadron de gendarmes mobiles qu'il avait retiré il y a quelques semaines et Élisabeth Borne annonce sa venue le 8 décembre (pour parler de logement !). Quant au président des Comores, le colonel Azali As-soumani, voyou notoire et ami de Poutine, il continue de refuser d'accueillir ses délinquants.

HUBERT DE MARANS.

Le prix de la restructuration des EHPAD

Le scandale des EHPAD Orpea – que l'on a attribué à l'avidité d'actionnaires devenus les « fossoyeurs » de nos vieux – était-il l'arbre qui cachait la forêt d'un système en perdition ?

Après le dépôt de plainte, le 3 octobre, de la petite-fille d'une résidente du groupe Emera à Gradignan (Gironde), puis la plainte de l'actrice Sandrine Bonnaire, annoncée le 29 novembre à la suite de la mort inexplicable de sa mère dans un EHPAD, le scandale du manque de soins dans les EHPAD rebondit. La revue *60 Millions de consommateurs* (26 octobre) confirme que 30 % des personnes âgées en institution souffrent de dénutrition : repas peu appétissants et absence d'aide adaptée (la même chose existe dans les hôpitaux où les plateaux-repas sont trop vite desservis).

Le cours de Bourse du groupe Clariane (ex-Korian) – qui a connu plusieurs mouvements de grève car le personnel ne se sent pas reconnu et s'estime mal payé – subit le contrecoup de ces informations négatives, ainsi que de l'inflation (notam-



EHPAD. Derrière les images flatteuses, une réalité plus cruelle pour les résidents.

ment du prix du chauffage), de la remontée des taux d'intérêt et des problèmes sur le marché de l'immobilier. Une augmentation de capital a été reportée, les cessions d'actifs prévues – le Crédit agricole lorgne sur le patrimoine immobilier – ne semblent pas mûres...

Et puis, le 27 octobre, on apprenait que le groupe Medicharme, gérant 43 EHPAD privés en France, connaît « des difficultés au niveau opérationnel », révélées par deux

enquêtes diligentées par le ministère des Solidarités, dont on n'aura cependant le détail qu'en janvier. Tout en tentant de rassurer clients et investisseurs, ce groupe reconnaît avoir des difficultés économiques « comme tous les EHPAD, publics ou privés ». Une évidence dont il faudrait essayer de tirer des conclusions efficaces.

L'action d'Orpea (par qui le scandale est arrivé grâce au livre *Les Fossoyeurs* de Victor Castanet en janvier 2022)

valait 88 euros dans les années 2010 – lorsque la famille Peugeot investissait dans cette entreprise – et était montée à 129 euros le 20 février 2020, plus haut cours historique. Les dirigeants s'octroyaient des revenus dignes de ceux des patrons du CAC 40. Jean-Claude Marian, fondateur du groupe, figurait parmi les 500 premières fortunes de France au moment où il prenait sa retraite en 2017... Mais, après le scandale, le cours de l'action est tombé à rien puisque la première augmentation de capital de 3,9 milliards d'euros (deux autres sont prévues) qui va permettre de restructurer l'entreprise, le réduit à 0,02 euro... Les actionnaires anciens sont « dilués », c'est-à-dire floués – un peu comme ceux qui, à d'autres époques, avaient souscrit à des emprunts russes ou du tunnel sous la Manche... –, à l'occasion du rachat par la Caisse des dépôts, la MAIF, CNP Assurances et la MACSF (Mutuelle des professionnels de santé) qui détiendront bientôt 50,2 % du capital, le reste revenant à certains créanciers.

Le groupe Orpea dit, sur son site Internet, qu'il accueille chaque année 267 000 personnes, grâce à 76 000 salariés, dont 60 % de soignants, dans près de 1 000 établissements dans 21 pays... La moitié du chiffre d'affaires du groupe est à l'étranger, notamment en Europe de l'Est... L'augmentation de l'activité de l'année est de 10 %. Quant à Clariane, son activité est en hausse de 8 %.

Chiffres destinés à rassurer les marchés, mais qui ne disent rien de l'avenir d'un système guère capable d'absorber le « papy-boom ». Le prix moyen de pension en EHPAD excède le montant moyen des retraites et pose parfois aux familles des problèmes patrimoniaux difficiles. Si on ne compte pas sur l'euthanasie pour régler la question – ce qui serait ignoble –, il va falloir trouver un nouveau modèle économique et social. En 2021 un rapport Libault, commandé par le ministère des Solidarités, évoquait des pistes. Il semble avoir été enterré. ■

Brèves sociales

■ **Rien ne va plus à la CGT.** – Pour la première fois depuis la création d'EDF, en 1946, et la tenue d'élections professionnelles, la CGT a perdu sa première place d'organisation syndicale au profit de la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres) lors des élections des représentants du personnel du 13 novembre dernier. Ce mauvais résultat, qui intervient après ceux de Renault et de la SNCF, confirme la perte d'influence du syndicat au sein de l'entreprise, mais aussi à l'échelon national où il n'est plus majoritaire que dans le public (la CFDT l'ayant supplanté dans le privé), mais pour combien de temps encore ? Plusieurs raisons permettent d'expliquer cette évolution : la transformation du salariat au sein d'EDF où les cadres et les agents de maîtrise sont aujourd'hui plus nombreux que les employés et les ouvriers, la stratégie de la confédération trop contestataire aux yeux de ce nouveau public, et les malversations constatées dans la

gestion, par ailleurs controversée de la Caisse centrale des activités sociales (CCAS) d'EDF.

Tout pourrait aller mieux à la CGT. – L'élection surprise, en juin dernier, de Sophie Binet à la tête de la confédération pourrait changer la donne : ex-secrétaire générale du syndicat des cadres CGT, elle dispose d'une bonne connaissance de ce public et de ses préoccupations, mais manque de soutiens en interne – dont une partie des dirigeants est restée ouvrière – pour définir une alternative à la politique actuelle et envisager de nouveaux moyens d'action. Le risque serait que le syndicat considère les cadres définitivement perdus à sa cause et se concentre sur des secteurs où le salariat est majoritairement composé d'employés comme les services à la personne, l'entretien ou la sécurité. Pour s'affirmer, aujourd'hui plus que jamais, un syndicat doit pouvoir s'adresser à tous les salariés : raison du succès électoral de la CFDT et pour laquelle la situation de la CFE-CGC, malgré ses victoires, demeure fragile sur le long terme.

Plus rien ne va chez les syndicalistes. – Le syndicalisme, ce sont des hommes et des femmes qui s'engagent, d'abord dans leur entreprise puis, éventuellement, dans des structures locales, professionnelles et nationales, par conviction, intérêt, loyauté et parfois nécessité. Or, les problèmes rencontrés par les militants pour mener à bien leur action – du fait de la réduction des moyens syndicaux, du cumul des mandats électifs, du vieillissement et de la baisse des effectifs – sont tels qu'ils engendrent une « fatigue militante ». C'est ce que révèle une passionnante étude publiée par la Fondation Jean-Jaurès.

Les auteurs (Cécile Guillaume et Frédéric Rey) ont exploité les données quantitatives issues d'une enquête réalisée par la CFDT en 2022. Ils en tirent la conclusion que si le syndicalisme dans sa forme et ses moyens d'action actuels est critiquable, il n'en demeure pas moins réformable. Telle est la tâche à laquelle il doit s'atteler sous peine de disparaître et la démocratie sociale avec.

NICOLAS PALUMBO.

FRÉDÉRIC AIMARD.

Alors que la guerre se déchaîne dans un nombre croissant d'endroits sur le globe, le front intérieur de la drogue devient plus difficile à maîtriser et les coups portés de plus en plus durs à parer.

Les lignes du front bougent... contre nous

PAR GAËL BRUSTIER

Amérique du Nord et Europe occidentale sont désormais confrontées au pire scénario possible en matière de stupéfiants : une capacité exogène de production en constante augmentation, une jonction d'acteurs para-étatiques et de cartels, mexicains et colombiens notamment, une fragilisation psychologique de leur population, qui oscille entre consumérisme éternellement insatisfait, quête non moins insatisfait d'absolu, effondrement du collectif et absence croissante de conscience ou de culture politique.

Ce que nous vivons est, pour une part, la réponse, deux siècles et demi après, aux guerres de l'opium, et est semblable à ce qui est perçu, dans la conscience collective des élites chinoises, comme le début du déclin de leur Empire, dont ils ne sont sortis, *in fine*, que sous Deng Xiaoping. Les Américains ont parfaitement compris d'où venait le coup porté à la côte ouest de leur pays. Joe Biden n'en fait pas mystère.

Matthew Perry, un comédien d'Hollywood, a déboursé 9 millions de dollars pour se débarrasser de son addiction aux antalgiques (les opioïdes en particulier, mais aussi la kétamine ou le fentanyl sont des antalgiques). Il est décédé le 27 octobre dernier. C'était une star de la série *Friends*, série télévisée phare pour toute une génération aussi insouciant qu'absente des débats politiques de son époque comme de la suivante.

En France, c'est aussi avec une certaine insouciance que les élites gouvernantes traitent, en ce moment-clé, du sujet, comme s'il n'existait pas. Comme si notre pays allait échapper à ce qui frappe l'une après l'autre, chaque métropole d'outre-Atlantique, et, bien plus, dans les moindres recoins géographiques ou existentiels, l'Amérique du Nord. Le halo qui se déploie autour des stupéfiants est plus redoutable, bien plus redoutable que le nuage de Tchernobyl hier. Personne n'en sait ou n'en veut dire grand-chose.

La mort des *dealers* (par balles en général) fait la une des journaux ; celle de leurs victimes passe inaperçue. Déssemparés, les proches ne parviennent parfois pas à comprendre, et souvent ils n'ont tout simplement rien vu de ce qui pouvait advenir. En avançant toujours plus avant dans la culture de la consommation, l'insatisfaction que produisait celle-ci ne cessait de croître, rongant la personne, l'individu comme le citoyen.



Face à l'explosion des drogues, les États ne se donnent pas les moyens d'agir.

Au contraire d'autres malades, les addicts n'ont aucune capacité de mobilisation collective. La conscience politique confine au néant à mesure que l'addiction s'installe. Il y a eu Act Up pour les séropositifs et malades du sida ; vous n'aurez jamais un Act Up des toxicomanes. Rares sont les parents d'addicts, comme la journaliste Roselyne Febvre, qui peuvent prendre la parole et choisissent de le faire. Parole essentielle, portée à la connaissance de tous, pleine d'empathie et invitant à l'action.

On peut énoncer le problème de la France (similaire à celui d'autres pays) ainsi : une propension à l'addiction de ses citoyens toujours plus grande entraîne la captation de milliards d'euros par une considérable économie parallèle toujours plus prospère, qui gagne sans cesse en inventivité et en moyens techniques pour produire davantage de molécules, toujours plus addictives, et renforçant toujours l'invulnérabilité des citadelles pirates de l'addiction, de l'argent et de la mort. Chacun paye une, deux, trois fois, le laisser-aller de notre pays. Car non seulement nous ne touchons aucune taxe sur la marchandise, mais encore nous ne la contrôlons pas, et finalement nous payons pour tenter de sauver de l'abîme les nôtres, cela par les soins prodigués par la médecine ou par le sauvetage des addicts les familles. Sur le plan du soin, la paupérisation de la psychiatrie publique, de l'addictio-

logie publique, révèle l'inconséquence totale des gouvernements successifs. En délaissant la psychiatrie publique, la France a précipité dans la rue le fruit de ses insuffisances collectives.

Ayant précipité nos finances publiques dans un cul de basse-fosse maastrichtien, nos gouvernants se payent le luxe de proclamer qu'ils consacreront davantage d'argent à la répression. En se privant de tout revenu d'une inéluctable consommation de masse, ils s'enferment dans le verbalisme court-termiste. Aux addicts, le Canada propose désormais l'euthanasie. Joyeux destin des sociétés qui sont les nôtres ! Proposer à des personnes plongées dans une dépression profonde, un geste létal censé les libérer (par compassion, on le devine), voilà une riche idée. Tuer quelqu'un parce qu'il est malade en abusant de sa faiblesse, mais avec le sourire (celui de Justin Trudeau probablement) représente un autre pas en avant vers l'abîme.

L'impuissance des États nourrit l'assurance des trafiquants et des consommateurs. Cartels, trafiquants et nouveaux acteurs du secteur sont rationnels et anticipateurs : ils ont des stratégies commerciales, géographiquement ciblées, et cherchent à maximiser leur profit. Loi de base du marché, marché que nul ne régule. La prohibition favorise la montée en nocivité des molécules en circulation. Coupées avec n'importe quoi, ces molécules produisent davantage de dégâts. L'interdit et l'épuisement des campagnes de prévention (dont le moins que l'on puisse dire est qu'il y a pour l'instant plus de gens qui en vivent que de gens qui meurent d'addiction, tant la manne est profuse) favorisent la surchauffe d'un commerce qui avance sans cesse, sans frein ni obstacle...

Il faut donc revenir à l'impérative nécessité de réviser le cadre légal relatif aux substances psychoactives. Sans doute faudra-t-il en passer par un acte politique ferme induisant une action régalienne massive pour « *casser les châteaux forts* » du trafic, du *deal*, de la contrebande. Un nouvel ordre juridique relatif aux substances psychoactives nécessite en effet d'imposer la volonté politique, la force de l'État comme préalable. Vieillissantes mais immatures – la nôtre étant gouvernée par des êtres immatures et frivoles –, les sociétés occidentales expérimentent malgré elles. Il s'agit maintenant de se demander : « *Que faire ?* » ? ■

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : RAMA

Allemagne : le temps des turbulences

Les récentes élections en Bavière et en Hesse traduisent le malaise d'une société allemande en proie au doute quant à ses orientations politiques majeures.

Les élections régionales du 8 octobre ont été le premier élément de la crise politique allemande actuelle. Les partis de gouvernement ont subi de sérieux revers. Le Parti social-démocrate (SPD) recule fortement en Bavière et en Hesse, et le parti libéral disparaît du Parlement bavarois et se maintient de justesse en Hesse. Seuls les écologistes se maintiennent sans pour autant progresser. La droite chrétienne-démocrate conserve la direction des deux Länder malgré, en Hesse, la présence d'un chef de file, dirigeant par intérim du gouvernement régional, ne bénéficiant pas d'une position assurée dans le parti. Reste que la CSU bavaroise réitère son score particulièrement bas de 2018, le plus faible depuis 1950. En définitive, c'est l'AfD (Alternative pour l'Allemagne) qui sort grand vainqueur de ces élections, ce parti de la droite dure s'implantant pour la première fois dans ces deux parlements régionaux de l'ancienne Allemagne de l'Ouest, représentant 25 % des électeurs allemands.



Sahra Wagenknecht. À l'origine d'un nouveau parti de gauche anti-immigration.

En Bavière, le parti des Électeurs libres (FW) devient même le deuxième parti en voix et en sièges. Originellement tourné vers le monde rural et ses inquiétudes, il glisse de plus en plus à droite.

La gauche de la gauche est également en crise. Balayé en Hesse et en Bavière, le parti Die Linke a annoncé, le 14 novembre, la fin de son groupe parlementaire après la défection de Sahra Wagenknecht et de huit autres députés qui ont, le 23 octobre, lancé un nouveau parti : l'Alliance Sahra Wagenknecht. Pour Die Linke, cela signifie la perte de toute

visibilité au Bundestag et d'importants moyens financiers. L'ancienne cheffe de file de Die Linke veut en effet reconquérir l'électorat populaire et fustige l'abandon par la gauche des revendications sociales au profit des aspirations sociétales, dénonce le renoncement de son pays au gaz russe et une politique d'accueil des réfugiés débridée et incohérente. Le message a-t-il été entendu ? Le 6 novembre, le chancelier allemand Olaf Scholz et les ministres-présidents des 16 Länder ont étudié des mesures destinées à contenir les flux migratoires illégaux et à durcir

la politique d'asile, notamment les contrôles aux frontières intérieures de l'Europe et l'externalisation des demandes d'asile.

Enfin, le gouvernement allemand semble annoncer un *aggiornamento* sur le plan militaire. Les déclarations du chef de l'Armée de terre Alfons Mais, dénonçant la faiblesse de son armée, ont fait écho à la volonté affirmée du gouvernement de renforcer fortement les moyens de la Bundeswehr et de faire comprendre à la société allemande que la guerre est désormais chose possible. Dans un pays où, selon la géopolitologue Ulrike Franke, « *personne ne veut devenir ministre de la Défense* », le pari n'est pas mince. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Argentine.** – Le libertarien Javier Milei, élu président le 19 novembre, prendra ses fonctions le 10 décembre. Il a annoncé que son gouvernement ne compterait que huit ministères, essentiellement régaliens. Milei, qui promet de remédier à la crise inflationniste et de tailler dans les dépenses publiques, a révélé que le portefeuille de l'Économie serait confié à Luis « Toto » Caputo... ancien trader spécialiste de la finance.

■ **Bangladesh.** – Le bilan de la répression des manifestations réclamant une hausse du pouvoir d'achat et la démission de la Première ministre Sheikh Hasina s'élève à 16 morts et 5 500 blessés. En outre, entre 10 000 et 16 000 militants et cadres du parti national, principale force d'opposition, ont été arrêtés au cours des dernières semaines. Ce coup de force intervient en pleine campagne pour les élections législatives du 7 janvier 2024.

■ **Israël.** – Le cessez-le-feu aura été de courte durée. Le 24 novembre, le gouvernement Netanyahu et le Hamas avaient engagé une trêve pour permettre la libération de 110 otages israéliens contre 240 prisonniers palestiniens. Tsahal a repris les combats le 1^{er} décembre au matin dans la bande de Gaza, en réponse à l'attentat terroriste commis la veille à Jérusalem (3 morts, 6 blessés) et à plusieurs tirs de roquette sur son territoire.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Merde alors !** – Le doyen des ministres des Affaires étrangères européens a quitté sa charge le 17 novembre après plus de dix-neuf ans sans interruption à la tête de la diplomatie luxembourgeoise, ayant achevé sa 203^e réunion européenne et traité avec 240 homologues. Favori des médias auxquels il était souvent le seul à donner en français le compte rendu des interminables discussions bruxelloises, avec un franc-parler qui l'amena, un jour de septembre 2018, à donner la réplique à l'Italien Matteo Salvini à propos de l'immigration en prononçant le mot de Cambronne. Cet esclandre lui avait valu une production de T-shirts avec ce mot en bleu-blanc-rouge (les couleurs du drapeau luxembourgeois) ainsi que le titre de sa biographie par une journaliste autrichienne du *Kurier*, disponible seulement en allemand. Prodiges

en interviews, il a donné sa dernière à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* daté du 18 novembre, qui lui réserve quatre pages. À 74 ans, il continue de pratiquer la petite reine, faisant chaque année un tour de France, échu du légendaire champion luxembourgeois Charly Gaul.

Or, en feuilletant la presse française, on chercherait en vain mention de cet éminent francophone, pas plus que des changements intervenus au lendemain des élections générales du 8 octobre. La coalition bleu-vert-rouge en fonction depuis 2013 a perdu la majorité, le parti vert, Déi Gréng, ayant perdu 5 de ses 9 sièges (sur 60). **Jean Asselborn**, ancien syndicaliste et maire de sa petite commune à la frontière de la Wallonie, ex-cité sidérurgique, y représentait le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois ; il fut vice-Premier ministre, pendant neuf ans, du chrétien-social Jean-Claude Juncker à la tête d'une coalition droite-gauche,

puis, dans la dernière décennie, du démocrate Xavier Bettel. Désormais, le Parti chrétien-social reprend la main, en alliance avec le Parti démocratique (centriste).

Le Luxembourg occupe une position centrale dans l'Union européenne depuis ses débuts. Le président Pompidou avait même imaginé d'en confier la présidence à titre permanent au Grand-Duché, sinon au Grand-Duc. Depuis 42 ans, trois Luxembourgeois ont été à la tête de la Commission européenne, soit 15 ans, tous anciens Premiers ministres, Gaston Thorn, Jacques Santer et Jean-Claude Juncker. Luxembourg est le siège de la Cour de justice européenne. Par leur position centrale au sein de l'Europe avant l'élargissement, par leur modestie, par leur trilinguisme, par leur entregent, les Luxembourgeois s'imposent souvent au sein des institutions. Leur méconnaissance à Paris ne laisse pas d'étonner.

Y. L. M.

L'empire américain est-il capable de se battre sur trois fronts à la fois ? La question est plutôt de savoir s'il le peut dans le strict respect de sa Constitution.

Sur trois fronts

PAR YVES LA MARCK

Le conseiller à la Sécurité nationale, Jake Sullivan, se félicitait le mois dernier de la nouvelle liberté de mouvement dont disposent aujourd'hui les forces américaines après s'être dégagées des borborygmes afghans et précédemment irakien. Washington aurait bien voulu également se libérer du fardeau européen de l'OTAN. Toutes les forces pourraient ainsi être regroupées pour faire face au défi du siècle : la montée en puissance de la Chine. Les autres conflits servaient de diversion qui divisait les forces alors que Pékin n'avait aucun engagement militaire extérieur si l'on excepte les escarmouches à la frontière indienne sur l'Himalaya. Assurée sur ses marches terrestres, la Chine n'avait à se prémunir militairement que sur un front unique, le front maritime, si l'on met de côté provisoirement le champ atmosphérique et spatial.

L'équilibre de la dissuasion. – Depuis le « missile gap » de 1959, à la suite de l'envoi d'un satellite russe dans l'espace, les Américains n'ont cessé de pratiquer la course aux armements, grâce à quoi le président Reagan avec sa *Guerre des étoiles* a épuisé les capacités soviétiques et, comme tel, gagné la guerre froide. La Chine, jusqu'alors acquise à la dissuasion du faible au fort, a soudainement changé de braquet en 2020, passant de 300 têtes nucléaires à plus de 1 500 à l'échéance 2035. Le Pentagone s'en est aussitôt inquiété, le chef d'état-major établissant même le parallèle avec 1959. Depuis, des voix fort autorisées (dont celle de Kissinger) ont mis en garde la Maison-Blanche contre une escalade qui, selon elles, ne servirait à rien en termes de dissuasion. Pékin a également laissé entendre que ce n'est qu'en disposant d'un arsenal équivalent à celui de la Russie et des États-Unis que pourraient s'engager de substantielles négociations en vue d'un désarmement conjoint.

Cet aspect des choses mis à part, reste l'équilibre maritime, obsession des conférences navales des années vingt. L'Empire britannique insistait sur la règle du deux et demi, sa flotte devant être équivalente à deux fois et demie la taille de la flotte suivante. L'Amirauté américaine a repris le schéma, puisqu'elle doit se déployer simultanément sur plusieurs mers. La Chine a beau avoir armé deux porte-avions, l'US Navy en compte onze. Même si elle en a dépêché deux sur le théâtre moyen-oriental, un en Méditerranée, un en mer Rouge, elle n'a pas dû dégarner la flotte du Pacifique. Même chose pour les sous-marins lanceurs de missiles : la Chine en a six, les États-Unis quatorze. Si, par



Joe Biden et Xi Jinping au sommet de l'APEC en novembre 2023.

aventure, l'on en venait à joindre forces chinoises et forces russes, on resterait loin du compte.

L'éclatement des fronts. – Outre l'hypothèse d'un choc frontal, Washington risquerait d'être affaibli par une accumulation de conflits périphériques. Le temps n'est plus où la Chine révolutionnaire anticipait plusieurs Congo en Afrique, plusieurs Vietnam en Asie et plusieurs Cuba en Amérique latine (Zhou Enlai en 1964). Cependant, la conjonction des guerres en Ukraine et au Proche-Orient et des affrontements en mer de Chine représente un défi.

L'idée de guerre longue peine à percuter les esprits, les médias et même les stratèges.

D'aucuns imaginent une sorte d'axe du mal entre la Russie, l'Iran, la Chine. Cela supposerait entre eux une coordination stratégique qui n'est pas évidente. En outre, les trois théâtres d'opération présentent des caractéristiques différentes, faisant appel à des types d'armements diversifiés, la situation la plus complexe étant celle qui est présentée par Taïwan, du fait de son insularité. L'Amérique pourrait ainsi, dans l'absolu, se battre sur mer ici, sur terre là, dans les airs un peu partout. Ici, des missiles à longue portée ; là, des armes antichars ; ici, une technologie dernier cri ou un appui satellitaire ; là, simplement des obus de 155 mais en grande quantité.

Il reste que, sur le plan budgétaire, la

règle du double standard, qui permettait de préparer deux guerres en même temps, a été ramenée en 2018 par Trump à un standard unique : une guerre à la fois. Washington devrait décider laquelle est prioritaire : Europe ou Asie ? D'ores et déjà, il est clair qu'au moins au Congrès, Israël est privilégié par rapport à l'Ukraine. Des acheminements prévus sur Kiev ont été détournés vers Tel-Aviv. Cela serait susceptible de créer des distorsions, voire des dysfonctionnements, dans l'édifice constitutionnel dans la mesure où la Chambre des représentants détient la clé du coffre (1).

Le débat n'est pas nouveau. Il s'était posé avec acuité lors de la guerre du Vietnam. Là encore, la survenance de la guerre des Six Jours, le 6 juin 1967, avait entraîné aussitôt des répercussions au Vietnam, Israël ayant l'ascendant dans l'opinion américaine, qui déjà manifestait de plus en plus massivement contre la guerre en Asie du Sud-Est. À l'époque, le général de Gaulle avait mis en garde l'Amérique contre l'affaiblissement dont elle souffrirait en raison de son engagement inconséquent au Vietnam. Le risque de Troisième Guerre mondiale n'était pas imaginaire dans la mesure où Moscou pouvait également en profiter pour créer un troisième front en Europe.

La guerre de haute intensité peut faire penser à des opérations spectaculaires et quasi instantanées. L'idée de guerre longue – une guerre d'usure – peine à percuter les esprits, les médias et même les stratèges. En Israël, où les opérations militaires se sont toujours déroulées en une à trois semaines, le gouvernement a fait exprès d'annoncer une guerre prolongée sur plus d'une année. Peu de gens imaginaient que le conflit ukrainien dépasserait le premier hiver. On s'installe dans la durée. Cinq ans ne semblent plus aujourd'hui invraisemblables. Ce n'est pas le temps politique aux États-Unis ou dans les démocraties électives, en général incapables de soutenir une attention prolongée sur un sujet. En revanche, cinq ans seraient la durée nécessaire à la Chine pour doubler ses capacités et envisager plus sérieusement une offensive sur Taïwan, pour la crédibiliser sans pour autant avoir à la réaliser : gagner la guerre sans avoir à la mener. Ou, comme l'a dit le général Thierry Burkhard, chef d'état-major français, « *gagner la guerre avant la guerre* ». Anticipation et continuité sont deux facteurs qui font défaut aux gouvernements d'opinion. ■

(1). Robert Gates, ancien secrétaire d'État à la Défense (2006-2011), *The Dysfunctional Superpower* : « Une Amérique divisée peut-elle dissuader la Chine et la Russie ? », *Foreign Affairs*, 29 septembre 2023.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : KREMLIN.RU.

Angela Merkel et Emmanuel Macron en 2019. Depuis l'arrivée d'Olaf Scholz, les relations franco-allemandes n'ont cessé de se dégrader.

France-Allemagne : le désamour

Entretien avec Georges-Henri Soutou

Le couple franco-allemand était censé être le moteur de l'Union européenne et un puissant facteur de paix et de progrès. A-t-il jamais existé autrement que sous la plume des journalistes ? Et que peut-on en dire aujourd'hui ? Personne mieux que le professeur Georges-Henri Soutou ne peut nous éclairer à ce sujet.

Qu'en est-il de l'Allemagne, de son essence et de son devenir ?

Georges-Henri Soutou : L'essence, c'est *Wesen*. Pendant la Première Guerre mondiale, il y avait un slogan fameux : « *L'essence allemande guérira le monde* ». Le devenir, c'est *Werden*, c'est la base de toute pensée philosophique, de toute évolution politique, de toute réflexion historique. L'Allemagne se comprend selon cette dialectique entre l'essence et le devenir. Ce pays a en effet connu des évolutions très brutales : ainsi la chute de l'Empire de Guillaume II et la création de la République de Weimar qui n'était pas évidente. Tout commence avec l'article 1 de la Constitution de Weimar : « *Le Reich allemand est une République* ». Un Français y voit une contradiction interne alors que cette affirmation convient tout à fait aux Allemands. La même Constitution de Weimar évoque « *l'Allemagne unie en ses tribus* ». Il y a ces tribus, et une volonté unitaire qui existe depuis les guerres napoléoniennes...

Pendant la Guerre froide, les populations souhaitaient se réunifier – ce que les Français ont mis beaucoup de temps à comprendre. Je me souviens qu'à Berlin-Est on chantait la *Lorelei* au bord des lacs proches de la ville, alors que c'est le chant qu'on entonne sur le Rhin lorsqu'on passe près du fameux rocher. Il faut tou-

jours avoir en tête le changement rapide des mentalités et des orientations en Allemagne – et même les changements de coalition parlementaire – et la continuité de certains sentiments fondamentaux liés à la langue et à la culture.

La guerre russo-ukrainienne et l'ensemble des tensions internationales sont-elles en train de provoquer des changements ou des bouleversements dans la politique allemande ?

La coalition qui est arrivée au pouvoir en 2021 avait un programme de transformation profonde du pays. L'immigration était encouragée, la réforme du droit de la nationalité était annoncée selon une conception proche du droit du sol, on prévoyait des réformes sociétales, la libéralisation de la drogue, l'abandon des énergies fossiles... La guerre en Ukraine a mis fin à des relations qui étaient très étroites entre l'Allemagne et la Russie. Puis le chancelier Scholz a pris position contre la Russie, augmenté les dépenses militaires et renoncé à l'importation de combustibles russes, sans que cette dernière décision soit aujourd'hui totalement respectée. C'est la stricte application d'une injonction de Luther : *pecca fortiter sed crede fortius* – « Pêche autant que tu veux, mais crois encore plus fort » ! Cette formule vaut dans le domaine écologique,

où la réalité est très loin du discours officiel allemand. On importe des combustibles fossiles parce qu'il faut faire tourner la machine.

À ce propos, il faut bien comprendre que les Allemands ne renonceront jamais à leur industrie, à la différence des dirigeants français qui ont délibérément sacrifié la nôtre. Mais nous constatons aujourd'hui que la coalition a changé complètement de programme, notamment par des mesures restrictives dans le domaine de l'immigration, à l'opposé de la « *culture de la bienvenue* » (multiculturelle) célébrée par Angela Merkel – alors qu'elle avait fait l'apologie de la « *culture dominante* » lorsqu'elle est devenue chancelière...

Comment l'Allemagne envisage-t-elle le développement de son industrie au regard des contraintes écologiques ?

Le modèle industriel allemand a vieilli. Le quart de l'industrie allemande est consacré à la production de véhicules, ce qui est sans aucun doute excessif. L'industrie allemande n'a aucun problème de financement, mais il y a un problème du coût de l'énergie. Les grandes sociétés chimiques ont besoin du gaz, et pour éviter leur délocalisation en Chine ou aux États-Unis, toutes sortes de mesures sont prises pour assurer leur ravitaillement en

gaz. Il a aussi été décidé que les industriels allemands paieront leur électricité beaucoup moins cher que les particuliers – ce qui était déjà la tendance.

L'industrie allemande a par ailleurs besoin de l'importation d'une main-d'œuvre qualifiée. Il existe en Allemagne un excellent système de formation et les immigrants peuvent rapidement apprendre l'allemand qui est, par sa précision, une langue parfaite pour l'industrie.

Les dirigeants allemands ont pris conscience que l'Allemagne avait perdu dix ans – c'est aussi ce qui est reproché à Angela Merkel. Ils veulent rester dans la course à l'innovation et ils ont pris leur autonomie dans le domaine spatial.

Quelle est aujourd'hui la politique allemande d'exportation ?

La perte du marché russe est un coup très dur. J'observe la multiplication des efforts allemands en direction de l'Afrique. Quant à la Chine, j'estime que l'Allemagne restera sur une prudente réserve sur les questions géostratégiques pour continuer à vendre autant que possible sur le marché chinois et plus largement sur le marché asiatique. Les Allemands sont par ailleurs très conscients des efforts que font les Chinois pour s'implanter un peu partout – Pékin est le champion du monde pour l'enseignement des langues étrangères, devant Moscou, mais les Allemands sont eux aussi très avancés.

Par rapport à leur propre devenir, comment les Allemands voient-ils l'Union européenne ?

Il n'y a pas de contradiction entre l'Allemagne et l'Union européenne. L'élargissement vers l'Ukraine, la Géorgie et les Balkans implique des transformations institutionnelles. Dans ce domaine, l'Allemagne a fait des propositions. La principale porte sur l'abandon du principe d'unanimité au profit du vote majoritaire, ce qui change la nature des institutions européennes. L'Allemagne ne remportera pas tous les votes, mais elle obtiendra, grâce à l'appui de petits pays, des résultats très significatifs. Berlin veut maintenir l'euro mais durcir les contraintes en proposant des objectifs chiffrés de réduction des dettes des pays membres.

La reconstruction de l'Ukraine représente quant à elle un enjeu énorme : l'industrie allemande y prendra une large part, devant l'industrie italienne, et il ne restera pas grand-chose pour la France.

Il faut cependant souligner les lourdes incertitudes qui concernent les États-Unis. La société américaine connaît de profonds changements – on voit par exemple que les étudiants des universités les plus prestigieuses sont devenus pro-palestiniens. Et il y a bien sûr l'incertitude liée à l'élection du président des États-Unis. Les Allemands en concluent qu'il faut renforcer le potentiel militaire de l'Union européenne. Ils n'ont jamais renoncé à leur industrie



L'historien Georges-Henri Soutou. Ses ouvrages offrent une vue complète des relations internationales depuis le début du XX^e siècle.

militaire mais, pour des raisons culturelles, il leur sera très difficile de mettre en place des forces militaires vraiment opérationnelles.

Les perspectives que vous évoquez supposent la stabilité politique de l'Allemagne. Comment analysez-vous la situation intérieure ?

La coalition au pouvoir n'a pas tenu ses promesses. Indépendamment des événements extérieurs que nous avons évoqués, la coalition souffre de la division du parti Vert, force montante qui a révélé ses divisions et l'irréalisme de certains de ses membres – par exemple Annalena Baerbock, ministre des Affaires étrangères.

Il n'y a pas de contradiction entre l'Allemagne et l'Union européenne.

Les Verts étaient partisans d'une décarbonation accélérée de l'économie ; or les Allemands n'en veulent pas. Vous savez que les élections dans les Länder sont des sondages grandeur nature. Or il y a eu, début octobre, des élections en Bavière et en Hesse. En Bavière, la CSU a obtenu 37 % et il faut se souvenir que le programme du Rassemblement national est de la gnolette pour les électeurs chrétiens-sociaux. Il s'y ajoute les « Électeurs libres » (15 % des voix) qui sont des dissidents de la CSU ayant estimé que ce parti a viré trop à gauche. L'*Alternativ für Deutschland* (AfD) a obtenu près de 15 % des voix, ce qui est hallucinant car c'est à l'origine un parti de l'Est, très protestant.

Au total, 67 % des électeurs bavarois refusent l'immigration et les solutions vertes – qui prévoient que l'alimentation électrique de la Bavière serait assurée par des éoliennes implantées en mer du Nord, ce qui suppose 800 km de lignes à haute tension à travers les plus beaux paysages de l'Allemagne ! Comme on a fermé les centrales nucléaires qui étaient l'orgueil de la Bavière et qu'elle se voit privée du gaz russe, on peut mesurer l'ampleur du rejet des initiatives vertes.

Quant à la Hesse, elle vote habituellement à gauche mais, à la surprise générale, la majorité CDU va s'allier avec le SPD et reconstituer une grande coalition, faute de pouvoir s'allier avec les Verts et les libéraux. Or la solution de la grande coalition peut être de nouveau mise en œuvre à l'échelle nationale, car cela permettrait de reconstituer un ensemble politique stable et crédible, permettant d'affronter des problèmes économiques et stratégiques cruciaux.

Cela dit, il ne faut pas oublier que les sociaux-démocrates allemands sont très différents des socialistes français. Les socialistes allemands sont beaucoup plus soucieux des intérêts nationaux et beaucoup moins idéologisés que leurs homologues français. Ils sont tout à fait capables de mener une politique de puissance en Allemagne et au sein de l'Union européenne pour répondre aux menaces actuelles.

Comment envisagez-vous l'évolution de l'*Alternativ für Deutschland* ?

L'arrivée de l'AfD dans une coalition nationale susciterait beaucoup de réticences, mais ce parti n'est plus stigmatisé. Il y a là un changement profond, mais la dédramatisation de l'AfD ne lui permet pas d'arriver au pouvoir. Cela dit, les discours d'Alice Weidel, qui dirige l'AfD, sont d'une brutalité qui ne serait pas tolérée au Parlement français, mais elle ne ressemble en rien aux conservateurs des années trente puisqu'elle vit en union civile avec une femme originaire du Sri Lanka.

Que pouvez-vous nous dire, enfin, des relations franco-allemandes ?

Nous en sommes au point mort. La mécanique des relations n'est pas arrêtée, mais il n'y a plus d'impulsion commune. Or cette impulsion n'était pas suffisante, mais elle était nécessaire à l'avancement des projets. La France compte moins pour les Allemands qu'elle n'a compté dans le passé, et Berlin ne veut plus lancer d'initiatives sans consulter les autres pays de l'Union. La prudence de Paris au début de la guerre en Ukraine a irrité Berlin et les hésitations françaises au Proche-Orient n'ont pas calmé cette irritation. Il y a aussi les désaccords sur les questions énergétiques et, somme toute, la France et l'Allemagne ne sont plus d'accord sur rien. Pire : nos positions et nos avis n'intéressent plus Berlin. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

Stratégie et guerre russes

L'historien Dimitri Minic nous permet, au-delà des commentaires sur les tactiques et méthodes de l'armée russe en Ukraine, d'en découvrir les bases conceptuelles. Plongée dans un univers mental où la guerre est l'état normal des relations internationales.

L'ouvrage, actualisation de la thèse soutenue par Dimitri Minic en 2021, vise à expliciter la stratégie politico-militaire de la Russie. La politique de défense repose sur des concepts. Partez de concepts faux, et le sang et l'argent versés se perdront dans un puits sans fond de défaite et d'humiliation. Nous le vîmes en 1940.

L'auteur nous fait vivre les débats qui animèrent les centres de réflexion russes après la fin de la Guerre froide, entre traditionalistes pensant que la guerre se résume à l'affrontement armé, et révisionnistes pour qui la guerre moderne implique des stratégies de contournement, sous le seuil du nucléaire et du conflit ouvert. C'est ainsi que la doctrine russe, fondée à l'époque soviétique sur une vision clausewitzienne héritée de Lénine, a évolué, avec de multiples nuances, vers la notion d'une guerre hybride où la violence armée ne fait que parachever



L'historien Dimitri Minic. Ses analyses permettent de mieux comprendre l'enlèvement de la Russie en Ukraine.

la victoire acquise par d'autres moyens.

Ce débat d'apparence libre se situe à l'intérieur d'un contexte culturel fermé reposant sur trois postulats :

- le monde est hostile à la Russie ;
- les États-Unis et l'Occident sont surpuissants et omnisciens ;
- la Russie est une grande puissance d'un caractère unique.

Cette vision d'une Russie messianique, troisième Rome ou jadis Mecque du communisme, menacée par les plans d'un Occident décadent préparant la guerre pour s'emparer

des ressources russes et fractionner le pays, est fortement influencée par une lecture de la Guerre froide et des « révolutions de couleur » qui en fait un plan américain coordonné et couronné de succès. Cette surestimation de l'efficacité des opérations menées par l'Occident amène les stratèges russes à croire possibles et efficaces les opérations du même type engagées par la Russie pour désorganiser et disloquer les structures d'un adversaire, dans le plus grand mépris des peuples et de leur intelligence, en convoquant à l'occasion les pseudo-sciences.

SOURCE : INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES.

C'est un continuum entre actions du temps de paix et violence armée, selon une gradation incluant la déstabilisation par des groupes activistes, des forces spéciales. Nous en avons vu l'exemple en Crimée.

L'Ukraine est un bon exemple des techniques employées et de leurs limites. Soutien aux séparatistes, armement de leurs milices, manœuvres militaires répétées à proximité immédiate, avec la participation de satellites de la Russie, ultimatum demandant l'évacuation par les forces de l'OTAN de l'est de l'Europe, tentative de dissocier la France et l'Allemagne considérées comme maillons faibles, menaces d'emploi de l'arme nucléaire : tout a été fait pour démoraliser l'Ukraine et dissuader la solidarité des démocraties occidentales. L'invasion qui suivit devait, dans l'esprit des dirigeants russes, trouver une Ukraine sans ressort et sans soutien. La résistance ukrainienne, la solidarité des démocraties scellèrent l'échec d'une stratégie qui postulait la décadence des démocraties. On ne peut à tout coup gagner la guerre sans faire la guerre. ■

ÉRIC CÉZEMBE.

► Dimitri Minic, *Pensée et culture stratégiques russes. Du contournement de la lutte armée à la guerre en Ukraine*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2023.

Dans les revues

■ Actualité de Philippe Ariès.

Guillaume Gros donne, dans la dernière livraison d'*Études*, sous le titre « Philippe Ariès, une vision de l'enfant et de l'école », un excellent article qui permet de prendre un peu de hauteur dans les débats actuels sur l'éducation.

Si Ariès a toujours porté avec fierté son titre d'historien traditionaliste, il ne s'est jamais gêné pour bousculer les préjugés les mieux établis. En 1948, il jetait un premier pavé dans la mare avec son *Histoire des populations françaises*, en esquissant l'idée que la conception actuelle de la famille, dite « traditionnelle », est en réalité une invention récente. Avec *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, publié en 1960, Ariès étayait son intuition en montrant comment, sous l'effet des évolutions démographiques, des changements dans les mentalités et de l'embour-

geoisement de la société, « on est passé d'un modèle de famille ouverte sur le monde des adultes à un modèle de famille nucléaire fermée, où l'enfant est l'objet de toutes les attentions et où l'idée de réussite sociale s'incarne essentiellement dans le processus de l'éducation ». Et comment ces changements ont abouti à un « enfermement de l'enfance et de l'adolescence » au sein de l'institution éducative.

On imagine assez facilement l'impact de ces idées dans le contexte des années post 68. « La vision de l'enfance de Philippe Ariès est relayée par la psychanalyste Françoise Dolto, l'un et l'autre se rejoignant dans le constat que l'hyper-affectivité de la famille et la scolarisation freinent, voire bloquent le développement de l'enfant ». Michel Foucault, qui n'a jamais caché son admiration pour l'œuvre d'Ariès, partage avec lui l'idée « d'une enfance moderne opprimée car suréduquée, dominée de part en

part pour être mieux normée » et qui procède de ce grand enfermement qu'il décrit dans *Surveiller et punir*. Ariès ira même plus loin : tout comme Ivan Illich dans *Une société sans école*, il n'hésitera pas à mettre en cause le nouveau mode de désignation des élites au nom de la méritocratie, qui repose sur les grandes écoles et les concours et distribue des diplômes « comme des titres de noblesse qui remplacent, ou plus souvent confirment les privilèges de la naissance et de la fortune ».

Comme le souligne Guillaume Gros, alors que l'on espérait, grâce à la « scolarisation totale », se libérer du poids des privilèges, l'hubris pédagogique dénoncé par Ariès conduit à des formes de ségrégation au moins aussi fortes. Le traditionaliste Ariès, qui remettait en cause l'idée de « famille traditionnelle » portée par une certaine droite, critiquait aussi vivement le monopole de l'éducation donné à l'institution scolaire et défendu par une cer-

taine gauche. Et ce royaliste ne supportait pas davantage que la distinction sociale repose sur une « méritocratie des diplômes » et non plus sur le service rendu, fruit de l'expérience d'une vie et du souci du bien commun. Voici, pour nous, des leçons qui restent d'actualité.

PAUL GILBERT.



Philippe Ariès.

► Revue *Études*, n° 4309, novembre 2023.

DR



Par Gérard Leclerc

Emmanuel Le Roy Ladurie, le dernier des « grands »

Il était le dernier survivant de la belle époque, de ces Trente Glorieuses dont Pierre Nora a parlé pour désigner cet ensemble d'historiens dont il fut le principal éditeur. Faut-il les nommer, au risque d'oubli malheureux ? Mais la seule évocation de Jacques Le Goff, Georges Duby, François Furet, Pierre Chaunu, Philippe Ariès, suffit à faire rêver à cet âge d'or de l'historiographie qui hissa la France au sommet de l'érudition et du talent. Emmanuel Le Roy Ladurie est, incontestablement, un des grands de cette pléiade. Le seul souvenir de *Montaillou, village occitan* suffirait à sa gloire. Non seulement parce qu'il fut le *best-seller* absolu des essais historiographiques, mais parce qu'il est le modèle même de cette ambition d'unifier identité, mémoire et histoire, en donnant au récit toute son épaisseur anthropologique.

Pierre Nora a raconté comment, à la lecture du manuscrit, il avait hésité devant son ampleur. Mais l'auteur s'était défendu : « *Est-ce que tu couperais dans Proust ?* » Et il avait bien raison. Sa mort m'a incité à replonger dans *Montaillou*, et j'ai retrouvé mes impressions premières. Cette petite histoire, sous le regard d'un maître, acquiert une dimension singulière. Michel Foucault l'avait bien vu : « *C'est Versailles en Ariège.* » Et il avait fallu un nouveau Saint-Simon pour parvenir à une telle acuité. Pour en donner une idée, simplement ces derniers mots : « *Montaillou, c'est l'événementiel des petites gens ; le tremblement de la vie... Montaillou, c'est l'amour de Pierre et de Béatrice, et c'est le troupeau de Pierre Maury ; Montaillou, c'est la chaleur charnelle de l'ostal [la cabane en pierres sèches de la région] et la promesse cyclique d'un au-delà paysan. L'un dans l'autre. L'un portant l'autre.* »

L'essentiel de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie est tourné vers la vie paysanne. Question d'atavisme, sans doute, son père ayant été agriculteur en Normandie. Mais il s'insérait aussi dans une continuité, celle de l'École des Annales, Marc Bloch ayant montré la voie avec sa thèse sur *La Franche-Comté sous Philippe II* et surtout *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*. Sa propre thèse, *Les Paysans de Languedoc*, est le point de départ d'une série d'études où le souci écologique va émerger. Faisant du chercheur un précurseur : « *Je persévérais dans la ruralité en étudiant aussi l'aspect écologique, autrement dit l'histoire du climat : dates de vendanges, glaciers alpins, anneaux des arbres, séries thermométriques, séries événementielles...* » Il a expliqué plus tard que ce n'était pas la question du réchauffement actuel qui l'avait déterminé à entreprendre cette recherche. En 1967, son *Histoire du climat* depuis l'an mil était bien pionnière, le sujet n'étant pas pris au sérieux par ses collègues. Lui-même avait perçu que « *les famines et les événements politiques, économiques ou sociaux qui les ont parfois accompagnées, étaient souvent dus à la combinaison des guerres et des mauvaises récoltes.* » Le climat pouvait donc bousculer le destin.

Emmanuel Le Roy Ladurie s'appliquera lui-même à relier le récit politique à cette question que l'on appelle aujourd'hui environnement. Lorsqu'il écrit sa *Brève histoire de l'Ancien Régime* en 2017, il commence par un prologue où il retrace brièvement les étapes météorologiques qui scandent le devenir du pays sous la conduite des Capétiens. Elles sont prodigieu-

sement instructives. Ne serait-ce qu'en éclairant l'évolution démographique du pays. Ce ne sont pas seulement les causes prochaines de la Révolution qui sont en rapport avec les mauvaises récoltes et les disettes, mais l'ensemble des événements depuis les origines de la France.

Mais à consulter la bibliographie de l'auteur, apparaît un étrange hapax. En 2000 paraît, en effet, un essai intitulé *Le Siècle des Platter*. Qu'est-ce qui a bien pu attirer l'attention du spécialiste de la ruralité sur cette famille helvétique, protestante, au temps de la Renaissance, de la Réforme et du baroque ? Sans doute une ascension sociale étonnante, depuis la condition de mendiant à celle de patricien. Mais aussi, ainsi qu'il le révélera lors d'un colloque organisé en octobre 2003, le thème *Ouverture, société, pouvoir*. Ce qui le presse, c'est le thème de la société ouverte : « *Ouverture politique en général : elle est pratiquée en France et ailleurs depuis Henri IV et Philippe d'Orléans, non sans inversions et accrocs intermédiaires, au terme d'un triple processus : tolérance, ouverture au monde protestant et anglo-saxon, croissance économique, celle-ci à tout le moins dans le registre des ambitions affichées...* »

Le propos du colloque n'est pas seulement historique. Il se conclut, en effet, sur la question de ce qu'on peut appeler l'enfermement communiste, dont toute une génération s'est employée à briser le carcan. Or, lui, Emmanuel Le Roy Ladurie, appartient à cette génération, et il a adhéré au Parti communiste dans les plus belles années de sa jeunesse. Voilà des années dont on ne se débarrasse pas aisément, même si elles correspondent à une identité qui vous est devenue étrangère. Ses collègues, François Furet (son rival), Alain Besançon, Annie Kriegel, Mona et Jacques Ozouf, Maurice Agulhon et bien d'autres ont participé à la même més-aventure. Il en rendra compte dans son livre de souvenirs publié en 1982 *Paris-Montpellier P.C.-P.S.U. 1945-1963* (Gallimard). Dans son cas, au-delà de l'emprise idéologique, on peut évoquer une sorte de réglément de comptes avec un père de droite, sur lequel il reviendra d'ailleurs plus tard en le réhabilitant.

Après la rupture consommée avec le Parti en 1957, lors de l'insurrection hongroise, il y aura un bref passage par le trotskisme puis par le PSU de Michel Rocard. Et longtemps, l'historien sera considéré comme une autorité intellectuelle de la gauche. Je me souviens d'une réunion à la Mutualité qu'il présidait en tant que tel. C'était, je crois, au moment des nouveaux philosophes, alors que le témoignage de Soljenitsyne pesait de tout son poids. Je l'ai rencontré par la suite, notamment à un salon du livre à Paris, où nous avons longuement conversé, en communion d'esprit. Ma dernière rencontre a valeur de symbole, puisqu'il se trouve que je l'ai accueilli à une soirée de Gens de France présidée par le prince Jean, auquel allait toute sa sympathie. ■

► La plupart des ouvrages d'Emmanuel Le Roy Ladurie sont disponibles en collections de poche.

Et Athènes créa la démocratie

Qu'on soit féru d'histoire antique ou sensible aux questions institutionnelles, on ne fera pas l'impasse sur *Demokratia*, ouvrage de synthèse de l'historien britannique Paul Cartledge enfin traduit en français. Il y expose la complexité et la variété des régimes des Cités grecques, finalement mal connus.

Professeur émérite à l'Université de Cambridge, Paul Cartledge a consacré sa vie à l'étude de la civilisation grecque. Son *Demokratia*, paru en 2016, a été traduit en français cette année seulement. L'essai s'attache à souligner la singularité et les dynamiques de l'expérience démocratique hellénique. Il faut dire que le projet d'écriture de cet ambitieux travail s'inscrit dans un contexte intellectuel particulier, celui de la contestation de l'idée selon laquelle le pouvoir du peuple serait né dans l'Athènes de la période classique (507-323 av. J.-C.). La contre-analyse en vogue depuis plusieurs années est, en effet, à la recherche de racines démocratiques extra-européennes visant à s'extraire d'une lecture historique prétendument ethno-centrée. D'aucuns, tel l'économiste indien Amartya Sen ou le politiste australien Benjamin Isakhan, pensent ainsi identifier le berceau de ce système politique au Moyen-Orient ou en Asie... Qu'à cela ne tienne, Cartledge persiste et signe : l'invention des principes qui le sous-tendent reste bel et bien grecque. L'histoire étant riche et complexe, la démonstration l'est aussi. Il n'est pas toujours aisé de suivre l'auteur au gré de ses pérégrinations balkaniques. Mais le propos s'avère toujours captivant, qui combine la recherche institutionnelle à l'histoire des idées, à travers le regard que portaient sur la démocratie des figures aussi importantes qu'Aristote, Platon, Thucydide ou Aristophane... Un regard souvent critique, moqueur ou craintif. Il est vrai que si la démocratie avait la faveur des citoyens, elle n'aurait pas bonne presse auprès des penseurs contemporains. « Parmi les observateurs avisés de la scène politique du temps, ceux à qui l'on peut en toute confiance attribuer des convictions prodémocratiques se comptent sur les doigts d'une main », relève Cartledge.

Isonomia, isokratia, isegoria. – La définition même de la démocratie – c'est-à-dire du gouvernement du grand nombre, si ce n'est des pauvres ; par opposition à l'oligarchie, le gouvernement du petit nombre, si ce n'est des riches – serait à l'origine du malentendu universitaire que déplore l'auteur. L'intervention sous une forme ou une autre du collectif dans la discussion politique est insuffisante pour identifier ce que traduisait le mot grec de *demokratia*. De deux choses l'une : il n'a certes pas



L'historien britannique Paul Cartledge. Il a consacré sa vie à l'étude de la civilisation grecque.

existé, dans la Grèce du VII^e au IV^e siècle, de modèle unique et pérenne de cité démocratique. En outre, pour ne prendre que l'exemple le plus étudié, celui d'Athènes, le régime de la *polis*, que Cartledge estime plus exact de traduire par État-citoyen que par Cité-État, a subi maintes évolutions et même plusieurs éclipses.

Si la démocratie avait la faveur des citoyens, elle n'aurait pas bonne presse auprès des penseurs contemporains.

Mais ces nuances n'ôtent rien à l'apport essentiel de l'expérience politique menée de Clisthène à Démosthène. Forment les éléments d'identification de la démocratie autant que la véritable innovation politique grecque : le principe d'*isonomia* (égalité des droits des citoyens), la désignation et le renouvellement des votants de l'assemblée par tirage au sort, le principe « un homme, une voix », et enfin l'*isokratia*, l'égal accès de tous non seulement à la délibération de la loi et à l'exercice du pouvoir exécutif mais aussi, et peut-être surtout, au jugement des lois (à travers, par exemple, le tribunal athénien de Héliée). Et il faudrait y ajouter l'*isegoria*, en constatant avec Hérodote le succès des Athéniens à instaurer « la stricte égalité dans le libre exercice de la parole publique ».

Paul Cartledge insiste sur le fait que la citoyenneté, qui donne accès au pouvoir, repose sur l'opposition déterminante entre les hommes libres et les autres. Ces derniers, tout en contribuant à la vie de la Cité, ne bénéficiaient pas de cette liberté : femmes, esclaves, métèques. Le *demos*, l'ensemble des citoyens de la Cité (1), est d'autant moins assimilable au peuple dans

son acception actuelle qu'il désigne une communauté jalousement préservée. En témoignent les différentes mesures prises pour limiter voire restreindre l'accès au corps des citoyens.

À la recherche du *kratos* perdu. – À rebours d'un mythe solidement ancré, la filiation de la démocratie représentative moderne avec la vénérable *polis* n'est que très vague. Une fois la péninsule grecque romanisée, la *demokratia* n'a plus été qu'un lointain souvenir. L'historien britannique remet les cadrans solaires à l'heure ; nul hasard si le *Senatus populusque romanus*, devise de l'Empire romain, accorde la préséance au Sénat. Le peuple romain, dont le vote n'est pas individualisé mais comptabilisé d'un bloc, n'exerce aucunement le pouvoir. Rome ne prolonge pas la démocratie grecque, ni d'ailleurs ne s'en inspire. Pas plus que ne la prennent en référence les penseurs médiévaux, ni les princes des petites Républiques italiennes.

À l'époque des Lumières, la redécouverte de la sagesse antique ne passe pas non plus par la valorisation du système athénien. Que l'on se souvienne seulement de l'égalitariste Jean-Jacques Rousseau, dont les yeux ne brillaient que pour Sparte, contre-modèle de la cité de Périclès !

Lorsque le concept de la représentativité populaire au sein d'un parlement pour contrer le pouvoir royal prend son essor dans l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles, tel le spectre du système politique mixte qu'a, le premier, su identifier Aristote, la *demokratia* n'a pas été non plus l'idéal à exhumer. En définitive, « on ne discerne dans nos démocraties modernes aucun legs institutionnel que l'on puisse faire directement remonter à Athènes, ou à toute autre démocratie directe ayant existé dans l'ancienne Grèce », lâche l'auteur... Non sans forcer le trait, puisqu'il néglige l'outil référendaire et la participation de citoyens tirés au sort dans les jurys d'assises, même si l'héritage semble en effet bien maigre.

La prospective que propose en épilogue Paul Cartledge, plutôt pessimiste sur l'avenir de la démocratie, n'est certainement pas le chapitre le plus réussi de son ouvrage. Qu'importe, le message parvient à passer et demeure pertinent à l'heure de la crise des démocraties : Athènes aurait bien des choses à nous apprendre. Ainsi que le professait Verdi : « Revenez à l'antique, et ce sera un progrès » ! ■

CASIMIR MAZET.

(1). *Demos* (dèmes en français) est aussi le nom donné aux circonscriptions administratives locales à Athènes, à l'une desquelles chaque citoyen devait être rattaché.

► Paul Cartledge, *Demokratia. Une histoire de la démocratie*, éd. Passés Composés, 2023.

Une nouvelle lecture des *Bijoux de la Castafiore*

Certains ne voient pas un grand intérêt à la publication des 62 pages des *Bijoux de la Castafiore* telles qu'elles parurent dans le journal *Tintin* du 4 juillet 1961 au 13 septembre 1962. Cette version comprend pourtant des dizaines de vignettes qui ont connu des modifications lors de la sortie en album en 1963 ; quelques-unes avaient d'ailleurs déjà été notées dans le tome des *Archives Tintin* portant le même titre, sorti en 2011 aux éditions Moulinsart.

Ce titre à nul autre pareil constitue aussi bien une anti-aventure, avec l'absence de dangers et de méchants, qu'un récit classique pratiquant la triple unité d'action, de lieu et de temps. Elle est conçue dans la plus pure tradition feuilletonnesque, avec une promesse de rebondissement à la dernière vignette de chaque page. Elle réunit tous les proches de Tintin, mais sans sortir du cadre de Moulinsart, dont sont développés aussi bien les intérieurs que les extérieurs. Un peu déroutant pour ceux qui étaient habitués à suivre le jeune reporter aux quatre coins du monde. Il s'agit d'un petit joyau réalisé par un Hergé au mieux de sa forme, après les moments dépressifs et introspectifs qu'il a connus, notamment lors de sa séparation d'avec sa première épouse. Il



Les Bijoux de la Castafiore. L'édition originale réserve de belles surprises.

révèle au grand jour son talent de raconteur d'histoires, si tenu qu'en puisse sembler le cheminement.

La réédition se présente sous un format légèrement supérieur à celui de l'album courant et sur un papier de grande qualité. Hergé numérotait chaque page dans un coin de la dernière vignette. Il introduisait chaque planche par un petit résumé assez souvent humoristique – du genre « *La Castafiore ne lâche pas plus ses adversaires que Tournesol son pendule* ». Il a ensuite très rarement remis en cause son découpage, mais il l'a fait avec la première vignette de la p. 26, dédoublée afin de rendre plus lisibles les deux événements présentés.

De même, avec la première de la p. 56, il supprime le sol du premier plan pour rapprocher le lecteur de l'action, en l'occurrence la danse du capitaine Haddock. À plusieurs reprises, il redessine les phylactères afin que le texte apparaisse mieux équilibré ou, même, tienne moins de place.

Il n'hésite pas à changer les couleurs. Certes, des modifications peuvent être dues à de meilleures techniques d'impression. Il renforce en tout cas les contrastes d'un camion de déménagement, p. 17, ou d'une grosse caisse de l'Harmonie de Moulinsart, p. 29. Et le baiser d'adieu de la Castafiore à Tournesol, p. 56, lui laisse non seulement du rouge à lèvres mais encore un empourprement de collégien sur toute sa face droite !

Par ailleurs, Hergé ne craint pas d'ajouter du comique en inventant, pour insister sur les approximations de la presse, l'orthographe Ghand, compromis entre le français Gand et le flamand Ghent, p. 27. Il force également le trait en faisant répéter à Haddock l'expression « des ennuis » pour insister sur l'avalanche de contrariétés tombant sur lui.

Son souci du détail l'amène à intervenir dans plusieurs séries de vignettes. L'ouverture des portes du château est rationa-

lisée au profit de la droite tout comme le système de fermeture de ses nombreuses fenêtres, désormais pourvues d'une espagnolette. Il réintroduit des personnages oubliés comme la camériste Irma et le pianiste Igor, déplaçant du coup le piano, tout en haut de la p. 31. Il précise l'ordre des scènes enregistrées pour la télévision, incomplet dans le journal. Sur toute une page, la 39^e, il place des tableaux sur des murs auparavant bien nus ; dans un autre cas, p. 45, il change le fond de deux vignettes sans doute trop rouges et désormais bleutées.

Enfin, il intervient dans la toilette du capitaine. Puisque celui-ci a dû abandonner le col roulé et la veste de marin sur les injonctions de la Castafiore qui lui reproche « *d'essayer de singer la nouvelle vague* », son veston bleu et sa cravate rouge vont, p. 26, virer au marron et au vert afin de mieux se différencier du blazer croisé (avec pochette !) porté à partir de la p. 54.

Mais que cette fastidieuse énumération ne prive pas le lecteur de la joie de parcourir l'une et l'autre version ! ■

GIHÉ.

► Hergé, *Les Aventures de Tintin. Les Bijoux de la Castafiore, la version du journal Tintin*, Bruxelles, éditions Moulinsart / Casterman, 2023, 18 + 62 pages.

Série télévisée

■ Six. C'est le nombre d'épisodes que compte pour l'instant *Polar Park*, une série produite et diffusée par la chaîne Arte. Mais selon son réalisateur, Gerald Hustache-Mathieu, il se pourrait qu'elle s'étoffe prochainement : la deuxième saison est écrite – il ne reste plus qu'à la tourner. Avec encore une fois le tandem constitué par l'écrivain de polars à succès David Rousseau (Jean-Paul Rouve) et l'adjutant Louvetot (Guillaume Gouix) ? Pas impossible. En effet, depuis *Poupoupidou* (2011), un polar qui se déroulait déjà à Mouthe, « *petite Sibérie française* » située dans



le Haut-Doubs, ces deux-là semblent faire intégralement partie de l'univers de Gerald Hustache-Mathieu. Cela dit, encore faudrait-il que la première saison trouve son public. Pour

ce qui concerne celui de Bourgogne Franche-Comté, on peut sans doute avancer, même s'il faudrait pour cela décortiquer finement les parts d'audience mesurées par Médiamétrie, que la série connaît plus qu'un succès d'estime, comme s'en est fait l'écho *L'Est républicain* (03.11.2023). Il faut dire qu'annoncée à grands coups de trompe par France 3 et une campagne d'affichage sur le mobilier urbain, son arrivée sur Arte n'est pas passée inaperçue. Elle est même devenue le « bon plan » à se refiler entre potes d'une même bande, pour parler comme le sociologue Benoît Coquard, l'auteur de *Ceux qui restent* (La Découverte, 2019), une enquête sur les hommes et

les femmes continuant d'habiter les campagnes en perte de vitesse, même si tout concourt désormais à vider ces dernières de leurs forces vives. Pourquoi ce succès ? D'abord parce que tout est bon dans cette série : l'intrigue policière, la photographie, le jeu des acteurs, la bande-son. Mais peut-être aussi parce que *Polar Park* parle de « ceux qui restent » et, surtout, en parle bien. Avec tendresse et juste ce qu'il faut d'humour pour donner envie de mieux connaître ce val de Mouthe climatiquement glacial, c'est vrai, mais humainement chaleureux.

ANDRÉ PIERRE.

► *Polar Park*. Disponible en replay sur arte.fr jusqu'au 24.04.2023.

Edmond Michelet

Il fut élu député, sénateur, mais fut aussi ministre des Armées, de la Justice, de la Culture, du général de Gaulle. Edmond Michelet naît le dimanche 8 octobre 1899, dans le XIX^e arrondissement de Paris, chez Florentin Octave Michelet et Victoire Jehanne, qui tiennent une épicerie Félix-Potin. Il commence sa scolarité à l'école Fénélon de Vaujours (en Seine-Saint-Denis actuellement). Et lorsque sa famille s'installe dans le Béarn, il la poursuit au collège de l'Immaculée Conception de Pau. En 1912, il obtient son certificat d'études. Son père, bien que républicain, admire Albert de Mun, le député fondateur de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF). Par contre, sa mère restera toute sa vie une fervente royaliste ; c'est elle qui lui apprend que la France doit tout aux Capétiens.

1918 est pour lui le grand tournant. Politiquement, il rejoint l'Action française. À 19 ans, il s'engage dans l'armée et se retrouve au 126^e RI à Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Son régiment relève les troupes en Italie puis occupe la Rhénanie. Au printemps 1921, le sergent-major est libéré. Edmond travaille avec son père à Pau et devient agent de commerce patenté.

Si, du côté politique, il poursuit son adhésion au monarchisme (1), du côté social il s'engage à l'ACJF dans le Béarn. Suite à la mise à l'index des livres de Charles Maurras (1926), comme Robert d'Harcourt (voir *Royaliste* n° 1225), comme Thierry d'Argenlieu, etc., il n'accepte pas le « *non possumus* » du maître de l'AF. S'il restera toute sa vie attaché à la Maison de France, il n'aura plus de contact avec le mouvement extrémiste.

Marié avec Marie Vialle (1900-1989), la fille d'un médecin, il s'installe et devient courtier assermenté en grains à Brive. Bon bourgeois catholique, il devient président de l'ACJF de Corrèze (1933-1935). Entre-temps, il a créé en 1931 les Équipes sociales dans la lignée de Robert Garric (1896-1967), jeune chrétien qui les a fondées après la Grande Guerre. Ses Équipes proposent des cercles d'études et des conférences pour former la jeunesse (2). S'appuyant sur une conception très paternaliste, l'association construit une vision conservatrice de la société. Juste avant guerre, Michelet organise les conférences du Cercle Duguet (3) pour les jeunes chrétiens démocrates.

Michelet, qui a lu *Mein Kampf* et connaît l'encyclique du pape Pie XI *Mit brennender Sorge* (1937), sait naturellement quoi penser du nazisme. En 1940, pendant la débâcle, lorsque le nouveau président du Conseil des ministres de la III^e République, Philippe Pétain, demande que l'on arrête les combats, lui-même faisant « *don*



Edmond Michelet. Il s'engage dans la Résistance dès le 17 juin 1940.

de sa personne... », Edmond Michelet est révolté. Lui, homme d'ordre et de tradition, est insoumis dès le 17 juin 1940. Il rassemble des textes (4) de Charles Péguy : « *En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, et quel que soit son parti* », réalise un tract et le fait distribuer par les jeunes des Équipes sociales dans les boîtes aux lettres brivistes. Ce père de famille de sept enfants n'attend pas les dérives pétainistes pour entrer en résistance.

Michelet est honorablement connu et apprécié dans sa ville et sa région. Représentant de commerce patenté, bon chrétien,

« Vous êtes un ami d'Edmond Michelet ? Alors vous êtes royaliste ou communiste ! »

Charles de Gaulle.

les nouvelles autorités font appel à lui pour participer au renouveau national. Il est président de la Ligue des mouvements familiaux, de l'Union catholique des hommes de Brive et du Groupement national des agents commerciaux agréés de l'alimentation. Il donne des conférences à Uriage pour les jeunes des Chantiers ; il en donne d'autres pour la chambre de commerce sans jamais cacher ses opinions et sentiments.

Pas loin de sa ville, l'orphelinat d'Aubazine (Corrèze) accueille des enfants de tous les pays d'Europe. Dont bien sûr des enfants juifs qu'il faut évacuer. Madame Rose Warfman témoignera « *de l'aide exemplaire apportée par Edmond Michelet* » (5).

En juillet 1941, Étienne Borne, du mouvement Combat, passe par Brive et recrute

Michelet. Dès lors, ce dernier devient le responsable régional du mouvement de Frenay. La maison d'Edmond et Marie est le quartier général des réfractaires. Comme le dit son fils Claude : « *Mon père accueillit tous ceux qui voulurent bien oublier leurs querelles idéologiques au bénéfice de la Résistance* ». Edmond Michelet est l'un des premiers à diffuser les *Cahiers de Témoignage chrétien*, *Liberté* puis *Combat*. Il dirige dès 1942 les Mouvements unis de la Résistance, où il croise Charles de Bancelis d'Aragon, Gabriel de Choiseul (voir *Royaliste* n° 1236), Rapidement il a la visite du chef des Groupes francs, Jacques Renouvin. Communiant dans le christianisme et la monarchie, les deux hommes vont devenir des amis loyaux.

Michelet est arrêté, chez lui, par la Gestapo le 25 février 1943. Comme beaucoup, il est interné à Fresnes, puis il doit prendre le train n° I 127 du 30 août, où il retrouve Jacques Renouvin. En gare d'Augsbourg, Renouvin part vers Mauthausen et Michelet vers Dachau, où il devient le n° 52579. Dans le camp, il noue des sympathies avec les communistes, assiste chaque matin à la messe, porte la communion aux malades, et, comme tous, participe aux corvées. En janvier 1945, atteint du typhus, on le croit mort... Sauvé, il retrouve sa famille le 30 mai 1945.

Après la Résistance et la déportation, commence pour Edmond Michelet un autre versant de sa vie. Engagé auprès du général de Gaulle, il n'a de cesse de défendre les libertés. Il obtient que Jacques Renouvin soit reconnu compagnon de la Libération. Dans les années soixante, on le retrouve près du comte de Paris à Louveciennes (voir *Royaliste* n° 732). ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Henry Dhavernas.)

(1). Jean Charbonnel, *Edmond Michelet*, éd. Beauchesne, 1987.

(2). Georges Lamirand est le secrétaire d'État à la Jeunesse du maréchal Pétain. Avant guerre, il était le secrétaire général des Équipes sociales et un ami de Léo Lagrange.

(3). Joseph Duguet est un ancien président de l'ACJF de Toulouse.

(4). Charles Péguy, *L'Argent*, éd. Gallimard, coll. La Pléiade, 1992.

(5). Michelet a été déclaré Juste parmi les nations par Yad Vashem en 1972.

Bibliographie :

► Edmond Michelet, *Rue de la Liberté. Dachau 1943-1945*, éd. du Seuil, 2020.

Claude Michelet, *Mon père, Edmond Michelet*, éd. Robert Laffont, 1981.

► Jean-Marie Mateur, Hélène Say, etc., *Edmond Michelet, un chrétien en politique : Actes du colloque des 10-11 décembre 2010*, publiés par Nicole Lemaître, éd. Collège des Bernardins/Lethielleux, 2011.

► Mgr Jacques Perrier, *Edmond Michelet. La Hantise des Autres*, éd. Salvator, 2020.



Brèves royales

■ **12-14 novembre. Chisinau.** – Visite en Moldavie de la gardienne de la Couronne roumaine, la princesse Margareta, et de son époux, le prince Radu, pour marquer le soutien à la candidature d'adhésion de la Moldavie à l'Union européenne.

■ **13 novembre. Paris.** – Audience à l'Élysée du roi Norodom Sihamoni du Cambodge. Le souverain a participé, le 15 novembre, à la 4^e Conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur le site d'Angkor. Sa visite officielle coïncide avec le 70^e anniversaire de l'indépendance du Cambodge, le 9 novembre 1953.

■ **14 novembre. Copenhague.** – Prestation de serment constitutionnel du prince Christian de Danemark qui a atteint ses 18 ans le 15 octobre dernier. Fils aîné du prince héritier Frederik, il a pris place au Conseil d'État et peut désormais y exercer la régence, en cas de besoin, à la place de son père, en sa qualité de prince héritier depuis 1986, et de sa mère, la princesse Mary, admise également à la régence depuis 2019. Deux autres membres de la famille royale possèdent cette qualité : la sœur de la reine, la princesse Benedikte, 79 ans, et le fils cadet de la reine, le prince Joachim, attaché de défense à l'ambassade de Danemark à Washington. En cas de voyage à l'étranger de ses parents et d'incapacité de sa grand-tante, le prince Christian pourrait effectivement se trouver en position d'exercer cette régence.

■ **23 novembre. Katmandou (Népal).** – Manifestations en faveur du rétablissement de la monarchie, réprimées par la police anti-émeutes. Un homme d'affaires, Durga Prasai, organisateur du rassemblement, a été assigné à résidence. La monarchie a été abolie en 2008. Le roi déchu, Gyanendra Shah, 76 ans, et sa famille vivent paisiblement dans la capitale. De religion hindoue, la monarchie est au cœur de la rivalité sino-indienne dans la région.

■ **26-28 novembre. Kuala Lumpur (Malaisie).** – Visite d'État du prince Albert II de Monaco, qui a ouvert un consulat honoraire dans la capitale de la Malaisie. Il a été reçu par le roi Abdullah Shah, sultan de Pahang, qui s'était rendu dans la principauté en mai dernier. Celui-ci cédera le trône le 31 janvier prochain en vertu de la présidence tournante de la Fédération tous les cinq ans entre les neuf sultans et raja. Le prochain roi, désigné le 23 octobre dernier, sera le sultan de Johor, Ibrahim Ismail, 65 ans.

MARIE-JO YORK.

Maison de France



PHOTO : DAVID NIVIERE

Le prince Gaston, fils aîné de Mgr le comte de Paris, fête ses quatorze ans avec ses frères et sœurs.

■ L'Association Gens de France qui soutient les projets et l'action du chef de la Maison de France et que préside Madame la comtesse de Paris a tenu son assemblée générale le samedi 2 décembre. Après approbation des rapports moraux et financiers, l'assemblée a procédé au renouvellement du conseil d'administration et à l'accueil des nouveaux adhérents. Mgr le comte de Paris a conclu cette réunion. Pour adhérer à l'association : <https://comtedeparis.com/adherer/>

Nouvelle Action royaliste

■ La réunion du conseil national de la NAR est déplacée au samedi 20 janvier 2024. L'ordre du jour de cette réunion sera adressé prochainement aux conseillers nationaux.

■ Le congrès de la NAR aura lieu les 16 & 17 mars 2024. Nous invitons nos adhérents à réserver cette date dans leurs agendas. Le congrès est ouvert à l'ensemble des adhérents à jour de cotisations.

Revue Cité

Le n° 4 de novembre 2023 est paru.

DOSSIER : Le complot contre la pensée.

- *Oser être nous-mêmes... pour survivre*, par Philippe Arondel.
- *Le complotisme est une pathologie de la société de l'information*, entretien avec Jérôme Grondeux.
- *X ou le royaume de l'ultracrépidarianisme*, par Pierre-Henri Paulet.
- *Comment et pourquoi le néolibéralisme est devenu hégémonique*, par David Cayla.
- *La complotisation de la politique, ou le jeu de la facilité*, par Aloïs Lang-Rousseau.
- *Le complotisme a une fonction identitaire avec des bénéfices psychologiques*, entretien avec Sebastian Dieguez

MAGAZINE : Recensions : Essais – Poésie – Littérature – Musique – Cinéma – Chroniques...

Pour **s'abonner** à Cité ou acheter ce numéro directement en ligne : <https://revuecite.fr/abonnement/>

Royaliste n° 1267 du 4 décembre 2023

Page 2 Dupond-Moretti : plusieurs procès en un. - Sur le mur de Jean Chouan. **Page 3** L'État malade de ses grands corps. - La politique au crible. **Page 4** Le prix de la restructuration des EHPAD. - Brèves sociales. **Page 5** Drogue : les lignes bougent contre nous. **Page 6** Allemagne : le temps des turbulences. - Voix étrangères. Les Faits marquants. **Page 7** Sur trois fronts. **Pages 8-9** France-Allemagne : le désamour. **Page 10** Stratégie et guerre russes. - Dans les revues. **Page 11** Emmanuel Le Roy Ladurie. **Page 12** Et Athènes créa la démocratie. **Page 13** Les Bijoux de la Castafiore - Polar Park. **Page 14** Edmond Michelet. **Page 15** Brèves royales. - Réunions. **Page 16** Un système disloqué.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

Un système disloqué

À chacun ses morts, à chacun ses blessés : l'Identité fait le partage. La bataille politico-médiatique sur les prénoms des responsables de l'affrontement de Crépol au cours duquel le jeune Thomas reçut un coup mortel, est typique de l'obsession identitaire. Ces prénoms arabo-musulmans que le procureur de la République ne voulait pas révéler ont provoqué un déluge de commentaires, amplifié par le lynchage d'un militant de l'ultra-droite venue manifester à Romans-sur-Isère.

Comme d'habitude, les médias ont largement participé à la construction des événements et à la promotion des propos polémiques. Ceux de Marion Maréchal qui fait semblant de constater une situation de guerre civile alors qu'elle cultive la prophétie auto-réalisatrice. Ceux d'Éric Ciotti qui ne condamne pas la manifestation de Romans, ce qui vaut approbation tacite. Ceux du Rassemblement national, qui dénonce les violences mais pointe en toute occasion l'immigration – même quand les délinquants sont de nationalité française. Ceux de La France insoumise qui fustige l'extrême droite et appelle soudain à l'unité nationale alors qu'elle continue à durcir les clivages et à réveiller les ressentiments. Ceux de l'extrême gauche intersectionnelle qui s'organise en groupes racialisés et qui a décidé que les Juifs seraient désormais classés parmi les colonisateurs blancs.

À droite, à l'extrême droite et dans les groupes de la gauche radicale, on cultive les tensions nationales et internationales en vue des élections européennes et surtout de la prochaine présidentielle. À chacun ses amalgames, qui résultent d'assemblages de clichés et de préjugés : il y a un Juif imaginaire, un Arabe imaginaire (1), un Blanc-catholique imaginaire. Chacun est renvoyé à son essence identitaire qui n'est qu'une construction, loin des croyances religieuses, des mémoires collectives, des histoires singulières qui ne cessent d'invalidier les déterminations ethniques.

Depuis quarante ans, le fantasme racialisant cultivé par le Front puis par le Rassemblement national représente un danger que le discours moralisateur de la gauche ne parvient pas à conjurer. Or l'identitarisme de l'extrême gauche, qui trouve un vaste écho médiatique, se conjugue aujourd'hui avec l'ethnicisme de l'extrême droite et sature le débat politique chaque fois qu'un événement s'y prête. La lente accumulation des pulsions violentes, qui nous inquiète depuis tant d'années, se libère dans maints discours générateurs de violences effectives.

Dans ce climat tendu, le gouvernement se livre à des surenchères verbales assorties des habituelles déclarations d'intention. Gérald Darmanin a dénoncé l'« *ensauvagement* » après le drame

de Crépol et s'est ému d'une « *faillite générale de notre société* », avant de promettre de « *remettre de l'autorité partout* ». Ces propos seraient dignes d'intérêt si le ministre de l'Intérieur s'interrogeait sur les causes de cette faillite et sur les responsabilités de la classe dirigeante et de son propre clan. Une interrogation de ce type serait d'autant plus urgente que la plupart des pays européens sont en proie aux haines identitaires diffusées par les populistes de droite et par l'extrême gauche progressiste. Mais si d'aventure le ministre de l'Intérieur et ses collègues menaient une telle réflexion, ils s'apercevraient qu'il est impossible de restaurer l'autorité dans un système politique disloqué.

Notre système politique a établi une relation étroite entre le pouvoir politique, qui a pour charge essentielle de poser les conditions de la justice sociale, l'État qui met en œuvre le droit établi par le législateur, et la nation, qui est une collectivité définie par l'histoire et selon le droit. Quand le pouvoir politique abandonne le principe de justice sociale, quand l'oligarchie mutile l'État et privatise les services publics, quand la souveraineté nationale est entravée par les normes de l'Union européenne, l'exercice de l'autorité se réduit aux apparences du maintien de l'ordre dans la rue.

Le ministre de l'Intérieur a oublié qu'il n'y a pas d'autorité sans une exemplarité démentie par le spectacle judiciaire et médiatique de la corruption des élites – des comparutions répétées de Nicolas Sarkozy, au « retour » de Jérôme Cahuzac. Le ministre oublie qu'il n'y a pas d'autorité sans capacité à donner le sens de l'aventure collective, pour nous-mêmes et dans le monde. L'unité de la nation, toujours travaillée par ses diversités, se réalise dans un projet commun, non dans le jeu insaisissable des identités et des différences. Mais quand le projet se réduit à des odes à la « *compétitivité* », à l'austérité budgétaire et à une impuissance bavarde sur la scène mondiale, la quête identitaire se présente comme un refuge d'autant plus attrayant que les partis politiques, vidés de leur substance intellectuelle et travaillés par les ambitions individuelles, n'offrent plus d'alternatives sensées.

Comme les antagonismes identitaires font passer à l'arrière-plan les luttes de classes et ne troublent en rien les stratégies financières, ils continueront d'engendrer leur violence spécifique. Jusqu'à ce qu'une force politique nouvelle vienne arrêter ce jeu meurtrier. ■

(1). Cf. Mohamed Bechrouri, *L'Arabe imaginaire*, Plon, 2012, présenté dans *Royaliste* n° 1015 et sur mon blog.

Ne manquez pas le prochain Mercredi de la NAR



Mercredi 20 décembre à 20h00 dans nos locaux parisiens :

Jean-Pierre Le Goff
Philosophe et sociologue.

Pour une conférence autour de son dernier livre :

Mes années folles, la révolte du peuple adolescent après mai 1968.